



PAYS LANDES/GIRONDE COMITÉ PILOTAGE / CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Réunion du 22 Mai 2002 à BAZAS

RÉSUMÉ

L'accueil de Monsieur le Maire de BAZAS :

Rappel de l'histoire commune qui lie cette partie de la Gironde et des Landes, et appel à la cohésion et au rassemblement pour la pleine réussite du projet Pays.

⇒ Les Rappels du Président :

- **Bilan** : du 21 mars, réunion générale à Morcenx, au 22 mai 2002, 38 réunions ont été tenues ; 19 pour le Comité de Programmation et 19 pour le Conseil de Développement.
Démonstration de l'intérêt pour la démarche et le travail fourni.
- **Calendrier** : s'en tenir au calendrier initial qui prévoit l'adoption de la Charte avant la fin de l'année 2002, même s'il paraît chargé. Tout retard mettrait le Pays en moins bonne position en Aquitaine pour signer le Contrat et mobiliser les soutiens financiers.
- **Légitimité du Conseil de Développement** : la loi impose une règle qu'il fallait appliquer : l'installation du Conseil de Développement par les Communautés de Communes. La représentation territoriale a été respectée dans le choix des personnes, ainsi que l'équilibre par thème ; il n'y a pas eu de contestation de la liste des personnes désignées. Sa légitimité, qui n'est pas contestable, sera d'autant mieux assise qu'il travaillera en bonne concertation avec les acteurs locaux, ce qui est son rôle essentiel.
- **Mise au point** : la Charte sera élaborée dans le consensus le plus étroit possible entre le Comité de Pilotage et le Conseil de Développement. Les élus n'ont pas anticipé la réflexion sur le contenu de la future Charte Pays. Il n'y a pas de Charte pré-établie.

⇒ **Résumé des débats et décisions :**

- ◆ **Ouverture des commissions :** consensus pour le faire
 - **Pour le Conseil de Développement**, à d'autres acteurs y compris aux chambres consulaires ; à chaque commission d'en définir le mode.
 - **Pour le Comité de Pilotage**, à d'autres élus par l'intermédiaire des Communautés de Communes, auxquelles un courrier sera en ce sens très rapidement envoyé.

- ◆ **Transversalité :** accord pour organiser par thèmes, des réunions mixtes Conseil de Développement / Comité de Pilotage et établissement du calendrier de ces réunions (voir annexe), avant la nouvelle rencontre du 27 juin 2002.
Lors de ces réunions les sujets transversaux à traiter devront aussi être débattus.

⇒ **Informations :**

- Rencontre du Président avec l'ensemble des Chambres Consulaires le lundi 3 juin 2002.
- Réunion générale Pays Comité de Pilotage / Conseil de Développement en présence de monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture des Landes - référant de l'Etat pour le Pays, et de Mme le Sous-Préfet de Langon, **le 27 juin 2002 salle des Fêtes de SORE à 18 heures**. L'Etat présentera son analyse sur le Pays Landes-Gironde. Après cette date, les administrations d'Etat pourront être invitées, si besoin est, aux réunions thématiques.
- Pour faciliter les synthèses et homogénéiser les restitutions, les techniciens préparent un guide qui sera proposé aux rapporteurs.

⇒ **Conclusion :**

Pour répondre au souhait de certains, le Président rappelle l'ambition qui préside à la mise en place du Pays, à savoir prolonger et asseoir durablement le développement du territoire qui passe par l'amélioration durable de sa situation démographique.

**PROCHAINE RÉUNION
CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT / COMITÉ DE PILOTAGE
le jeudi 27 juin 2002 à 18 heures, à SORE (Salle des fêtes)**